
APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR L'ORGANISATION DES ANIMATIONS « MON ECOLE MON COURS D'EAU » ANNEE SCOLAIRE 2024-2025

Dans le cadre de l'année scolaire 2024-2025, le SMBV2A a décidé de reconduire le programme d'animations « Mon école mon cours d'eau » pour la rentrée 2024, à destination des écoles élémentaires du bassin versant Aveyron Amont.

Dans ce contexte, le SMBV2A sollicite votre structure pour connaître vos projets et compétences d'accompagnement concernant l'animation à destination des élèves des établissements scolaires sur le domaine de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI).

Contexte

Pour l'année scolaire 2024-2025, le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A) souhaite pouvoir proposer aux écoles de son territoire un catalogue d'animations en lien avec la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Plus d'informations sur les compétences de la structure sur notre site internet : <https://aveyronamont.fr/>

Ces animations sont financées par le SMBV2A, avec le concours de ses partenaires financiers (Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Départemental, Conseil Régional, ...)

L'idée est que chaque année, un nombre prédéfini de classes puisse participer, au choix, à l'une des animations thématiques présentées au catalogue. Afin de permettre à chaque élève au cours de son cursus scolaire, de bénéficier au moins une fois d'une animation portée par le SMBV2A.

Aussi, nous souhaitons que différentes structures nous proposent une ou plusieurs fiches animations sur des thématiques directement ou indirectement liées à la GEMAPI. Ces fiches animations sont une description sommaire des thématiques et contenus que vous seriez prêts à aborder dans le cadre de ce projet.

Acteurs visés

Etablissements public, associations ou entreprises disposant de compétences et de moyens techniques et humains en termes d'animation et de pédagogie.

Cadre à respecter pour la construction de vos animations

Objectifs : Les animations proposées doivent à la fois répondre aux objectifs du SMBV2A et s'inscrire dans le cadre des programmes scolaires du niveau primaire.

Les thématiques pourront traiter directement de la gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, ou y être liées plus transversalement.

Quelques exemples : fonctionnement des cours d'eau, zones humides, biodiversité inféodée aux milieux aquatiques, intérêts des haies et ripisylves, inondations et zones d'expansion de crues, gestion durable de la ressource en eau, grand cycle de l'eau, petit cycle de l'eau, eau potable, assainissement, ...

Le prestataire s'engage dans son animation à minima à présenter le bassin versant Aveyron Amont et s'appuiera sur les exemples locaux à proximité de l'école (nom du cours d'eau, visite de site naturel ou chantier de restauration de milieu, visite de la station d'épuration, ...)

Public visé : Les classes visées sont les niveaux CP à CM2, du bassin versant Aveyron Amont.

Durée de l'animation : ½ journée par classe

Lieu de l'animation : L'animation peut se dérouler au choix en un lieu à proximité de l'école (accessible à pied), en classe, ou sur un site prédéfini. Cependant, l'attention du candidat est portée sur le fait que si l'animation engendre des frais de déplacement pour les classes, elle sera potentiellement moins choisie dans le catalogue par les écoles.

Modalités de dépôt

Les candidats sont invités à utiliser la fiche de réponse jointe au dossier

Les réponses doivent être envoyées au format dématérialisé à l'adresse suivante :

secretariat@aveyronamont.fr

Personne à contacter pour tout renseignement utile :

Pauline Gombert - secrétaire administrative du SMBV2A - 05.65.63.58.21 - 06.76.30.85.70

Date limite de dépôt :

Mercredi 26 juin 2024 à 12h00

**APPEL A MANIFESTATION D'INTERÊT
POUR L'ORGANISATION DES ANIMATIONS « MON ECOLE MON COURS D'EAU » ANNEE SCOLAIRE
2024-2025**

FICHE REPONSE

Nom de l'organisme :

Statut de l'organisme :

Etablissement public Association Entreprise Autre (préciser :))

Adresse postale :

Courriel :Tel :

Représentant légal :(en qualité de :))

Personne en charge du dossier de candidature :

Courriel :Tel :

Soumettons par la présente, une manifestation d'intérêt pour la déclinaison des animations en milieu scolaire dans le cadre de l'opération « Mon école Mon cours d'eau »

DESCRIPTION DE LA OU DES ANIMATIONS :

Nous vous invitons à proposer vos animations via la fiche animation qui vous a été transmise. Il est demandé autant de fiches que d'animations proposées.

THEMATIQUES D'ACTIONS :

- Cycle de l'eau et notion de bassin versant
- Ecosystème et habitat
- Biodiversité en Aveyron
- Fonctionnement et rôle des zones humides
- L'eau domestique
- La prévention des inondations
- Autres (à préciser par le candidat) :

MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS MIS A DISPOSITION :

Nous vous invitons à annexer à vos propositions, tout document que vous jugerez utile à l'appréciation de la valeur des moyens techniques et humains de votre offre utiles à la bonne compréhension de la candidature (description de l'organisme, descriptif sommaire des actions envisagées, moyens techniques et humains affectés aux actions, etc...)

MODALITES DE MISE EN OEUVRE ET DE PAIEMENT DES PRESTATIONS

Le SMBV2A effectue directement :

- La communication initiale auprès des écoles,
- Les inscriptions des écoles au dispositif,
- La rédaction des conventions de partenariat pédagogique entre le SMBV2A et les établissements scolaires.
- Le SMBV2A transmet au prestataire la liste des classes retenues et leurs coordonnées.

Le prestataire retenu s'engage à :

- Contacter les enseignants pour définir une date d'animation,
- Informer le SMBV2A des dates retenues dès que possible, et impérativement avant le début de l'animation,
- Réaliser l'animation telle que prévue dans la fiche animation correspondante ou informer au plus tôt le SMBV2A de tout changement dans le contenu ou la date de l'animation.

Chaque fiche animation est assortie des coordonnées d'un référent unique que le SMBV2A et les écoles peuvent contacter dans le cadre de ce projet.

Les animations sont rémunérées à l'unité, selon le nombre effectivement réalisé à la fin de l'année scolaire, les conventions signées faisant foi.

Le candidat / partenaire est-il prêt à cofinancer les actions ?

OUI NON

Si oui, quel pourcentage de cofinancement le candidat / partenaire est-il prêt à verser :

COMMUNICATION SUR LES EVENEMENTS

Le prestataire s'engage, dans toute communication effectuée sur ce programme, à citer le SMBV2A et ses partenaires financiers (Agence de l'Eau Adour Garonne, Conseil Régional, Conseil Départemental)

A, le
Le représentant de l'organisme candidat
(cachet et signature)